

# **Retraites dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sans revalorisation les personnels seront pénalisés : en grève le 5 décembre !**

Mercredi 23 octobre, Jean-Paul Delevoye et Frédérique Vidal ont reçu les organisations syndicales représentatives du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Nous attendions cette réunion pour engager enfin les discussions sur la mise en place d'un système universel des retraites.

Nous avons rappelé les spécificités des carrières des enseignants-chercheurs et des chercheurs : une entrée dans le métier tardive (35 ans en moyenne) donc un départ en retraite entre 65 et 76 ans, des rémunérations faibles (1,3 SMIC en début de carrière), un faible niveau de primes... Les simulations que nous avons faites montrent que sans revalorisation des salaires et des primes les agents de l'ESR sont perdants.

**Cette réforme est donc nécessairement liée à des discussions sur la politique salariale conduisant à des mesures fortes de revalorisation des salaires et de primes.** Cette double négociation retraite/salaire doit aboutir avant le vote de la Loi. Cela doit se faire dans la transparence sur les chiffres et la confiance dans les intentions. Les deux restent à conquérir.

À ce jour, aucun engagement ne nous a été donné, aucun signe concret dans le sens d'une revalorisation des salaires bien au contraire : le Projet de Loi de Finances 2020 va encore une

fois conduire à une diminution de l'investissement par étudiant dans les universités. **Nous appelons donc l'ensemble des personnels à se mobiliser pour la grève du 5 décembre, pour défendre le niveau des retraites des personnels de l'ESR.** Par ailleurs, Sup'Recherche – UNSA reste ouvert à la négociation pour avancer sur ces sujets.